

Comptes sociaux au 31 décembre 2021

BILAN (Actif)

BILAN ACTIF					
En mad					
FENIE BROSSETTE					
	ELEMENTS	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/2021	NET AU 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 491 862,90	6 139 661,32	352 201,58	534 281,58
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 491 862,90	6 139 661,32	352 201,58	534 281,58
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 430 443,99	4 729 333,95	701 110,04	487 798,73
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 990 342,99	4 729 333,95	261 009,04	47 697,73
	Fonds commercial	440 101,00		440 101,00	440 101,00
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 285 171,25	164 894 229,08	69 390 942,17	79 207 502,59
	Terrains	17 700 000,00		17 700 000,00	17 700 000,00
	Constructions	61 577 828,17	35 967 374,21	25 610 453,96	28 879 181,49
	Installations techniques, matériel et outillage	104 625 385,39	80 385 559,61	24 239 825,78	30 194 255,49
	Matériel de transport	8 170 888,23	8 125 657,91	45 230,32	216 572,44
	Mobilier, Matériel de bureau et aménagement divers	42 211 069,46	40 415 637,35	1 795 432,11	2 217 493,17
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	482 172,50		482 172,50	482 172,50
	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	307 299,86		307 299,86	307 299,86
	Titres de participation	174 872,64		174 872,64	174 872,64
	Autres titres immobilisés				
	ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
ACTIF CIRCULANT		246 689 650,64	175 763 224,35	70 926 426,29	80 711 755,40
	Stocks	129 465 948,98	21 514 261,73	107 951 687,25	139 929 296,32
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours	387 126,86		387 126,86	34 290 144,18
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	369 245 298,05	95 399 367,23	273 845 930,82	271 724 022,10
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	4 270 308,50		4 270 308,50	2 182 406,74
	Clients et comptes rattachés	322 869 525,52	95 399 367,23	227 470 158,29	223 722 985,23
	Personnel	433 924,54		433 924,54	602 260,96
	Etat	25 760 973,55		25 760 973,55	28 472 495,28
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	15 748 917,91		15 748 917,91	16 538 430,19
	Comptes de régularisation - Actif	161 648,03		161 648,03	205 443,70
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT				
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	265 652,91		265 652,91	307 274,60
TRESORERIE		498 976 899,94	116 913 628,96	382 063 270,98	411 960 593,02
	Trésorerie-Actif				
	Chèques et valeurs à encaisser	11 356 728,54		11 356 728,54	3 278 182,04
	Banques, T.G et C.C.P	107 304,34		107 304,34	672 349,61
	Banques, T.G et C.C.P	11 122 305,52		11 122 305,52	2 605 832,43
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	127 118,68		127 118,68	
		11 356 728,54		11 356 728,54	3 278 182,04
		757 023 279,12	292 676 853,31	464 346 425,81	495 950 530,46

BILAN (Passif)

BILAN PASSIF			
En mad			
FENIE BROSSETTE			
		NET AU 31/12/2021	NET AU 31/12/2020
FINANCEMENT PERMANENT	Total des capitaux propres (A)	108 326 329,12	104 996 868,37
	Capital social ou personnel (1)	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Moins : Capital appelé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Moins : Dont versé	143 898 400,00	143 898 400,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	66 101 880,00	66 101 880,00
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	14 389 840,00	14 389 840,00
	Autres réserves	37 968 940,64	37 968 940,64
	Report à nouveau (2)	-157 362 192,27	-135 833 467,92
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	3 329 460,75	-21 528 724,35
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Provisions pour amortissements dérogatoires		
	Provisions pour plus-values en instance d'affectation		
	Provisions pour investissements		
	Provisions pour acquisition et construction de logement		
	Autres provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	23 348 185,72	33 414 779,80
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	23 348 185,72	33 414 779,80
PASSIF CIRCULANT	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecarts de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
		131 674 514,84	138 411 648,17
	Dettes du passif circulant (F)	240 858 736,99	258 833 505,37
	Fournisseurs et comptes rattachés	159 419 022,02	173 989 763,60
	Clients créditeurs, avances et acomptes	26 562 108,89	29 782 967,85
	Personnel	3 319 139,03	940 831,88
	Organismes sociaux	3 370 197,23	2 855 631,49
TRESORERIE	Etat	36 679 518,59	37 099 453,48
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	2 815 176,06	2 645 161,07
	Comptes de régularisation passif	8 693 575,17	11 519 696,00
	Autres provisions pour risques et charges (G)	83 204 652,91	78 846 274,60
	Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	74 586,26	37 808,18
		324 137 976,16	337 717 588,15
	TRESORERIE - PASSIF		
	Crédits d'escompte	8 533 934,81	19 821 294,14
	Crédits de trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)	8 533 934,81	19 821 294,14
		8 533 934,81	19 821 294,14
		464 346 425,81	495 950 530,46

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					
En mad					
FENIE BROSSETTE					
	MODELE NORMAL	OPERATIONS PROPRE A L'EXERCICE	OPERATIONS EXERCICE PRECEDENT	Totaux 31/12/2021	Totaux 31/12/2020
EXPLOITATION	I - PRODUITS D'EXPLOITATION	538 789 733,77		538 789 733,77	446 435 447,21
	Ventes de marchandises (en l'état)	430 065 022,90		430 065 022,90	334 866 756,60
	Ventes de biens et services produits	100 584 423,51		100 584 423,51	93 309 460,00
	Chiffre d'affaires	530 649 446,41		530 649 446,41	428 176 219,60
	Variations des stocks de produits (±) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	9 251,10		9 251,10	12 493 661,60
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	7 161,35		7 161,35	5 350,44
	Reprises d'exploitation; transferts de charges	8 123 874,91		8 123 874,91	5 760 215,57
	TOTAL I	538 789 733,77		538 789 733,77	446 435 447,21
	II - CHARGES D'EXPLOITATION	529 182 940,90		529 182 940,90	459 867 997,81
	Achats revendus de marchandises (2)	334 645 863,92		334 645 863,92	298 324 713,58
	Achats consommés de matières et de fournitures (2)	94 989 245,18		94 989 245,18	57 404 721,51
	Autres charges externes	37 264 531,02		37 264 531,02	39 060 990,49
FINANCIER	Impôts et taxes	1 096 551,00		1 096 551,00	1 167 700,90
	Charges de personnel	39 986 147,69		39 986 147,69	32 593 237,82
	Autres charges d'exploitation	455 366,66		455 366,66	451 854,34
	Dotations d'exploitation	20 745 235,43		20 745 235,43	30 864 779,17
	TOTAL II	529 182 940,90		529 182 940,90	459 867 997,81
	III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9 606 792,87		9 606 792,87	-13 432 550,60
	IV - PRODUITS FINANCIERS	1 638 284,21		1 638 284,21	1 718 236,05
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	1 318 949,89		1 318 949,89	1 171 010,31
	Intérêts et autres produits financiers	12 059,72		12 059,72	12 973,60
	Reprises financières; transferts de charges	307 274,60		307 274,60	534 252,14
	TOTAL IV	1 638 284,21		1 638 284,21	1 718 236,05
	V - CHARGES FINANCIERES	3 025 112,96		3 025 112,96	6 431 909,99
	Charges d'intérêts	2 463 024,15		2 463 024,15	4 370 825,67
	Pertes de change	296 435,90		296 435,90	1 753 809,72
NON COURANT	Autres charges financières				
	Dotations financières	265 652,91		265 652,91	307 274,60
	TOTAL V	3 025 112,96		3 025 112,96	6 431 909,99
	VI - RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1 386 828,75		-1 386 828,75	-4 713 673,94
	VII - RESULTAT COURANT (III + V I)	8 219 964,12		8 219 964,12	-18 146 224,54
	VIII - PRODUITS NON COURANTS	3 122 125,48		3 122 125,48	3 849 589,28
	Produits des cessions d'immobilisations				
	Subventions d'équilibre	2 720 176,54		2 720 176,54	2 838 994,74
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	401 948,94		401 948,94	1 010 594,54
	Reprises non courantes; transferts de charges				
	TOTAL VIII	3 122 125,48		3 122 125,48	3 849 589,28
	IX - CHARGES NON COURANTES	5 350 666,90		5 350 666,90	5 080 208,35
	Valeurs nettes d'amort. des immo. cédées	227 491,72		227 491,72	454 923,95
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	723 175,18		723 175,18	463 012,84
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	4 400 000,00		4 400 000,00	4 162 271,56
	TOTAL IX	5 350 666,90		5 350 666,90	5 080 208,35
	X - RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-2 228 541,42		-2 228 541,42	-1 230 619,07
	XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	5 991 422,70		5 991 422,70	-19 376 843,61
	XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS	2 661 961,95		2 661 961,95	2 151 880,74
	XIII - RESULTAT NET (XI - XII)	3 329 460,75		3 329 460,75	-21 528 724,35
	XIV - TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	543 550 143,46		543 550 143,46	452 003 272,54
	XV - TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	540 220 682,71		540 220 682,71	473 531 996,89
	XVI - RESULTAT NET (XIV - XV)	3 329 460,75		3 329 460,75	-21 528 724,35

ETAT SOLDES DE GESTION

E.S.G

En mad

FENIE BROSSETTE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	ELEMENTS	31/12/2021	31/12/2020
I	Ventes de Marchandises (en l'état)	430 065 022,90	334 866 756,60
2 -	Achats revendus de marchandises	334 645 863,92	298 324 713,58
I =	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	95 419 158,98	36 542 043,02
II +	PRODUCTION DE L'EXERCICE	100 593 674,61	105 803 124,60
3	Ventes de biens et services produits	100 584 423,51	93 309 463,00
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	9 251,10	12 493 661,60
III -	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	132 253 776,20	96 465 712,00
6	Achats consommés de matières et fournitures	94 989 245,18	57 404 721,51
7	Autres charges externes	37 264 531,02	39 060 990,49
IV =	VALEUR AJOUTEE	63 759 057,39	45 879 455,62
8 +	Subventions d'exploitation		
9 -	Impôts et taxes	1 096 551,00	1 167 700,90
10 -	Charges de personnel	39 986 147,69	32 593 237,82
V =	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	22 676 358,70	12 118 516,90
11 +	Autres produits d'exploitation	7 161,35	5 350,44
12 -	Autres charges d'exploitation	455 366,66	451 854,34
13 +	Reprises d'exploitation, transferts de charges	8 123 874,91	5 760 215,57
14 -	Dotations d'exploitation	20 745 235,43	30 864 779,17
VI =	RESULTAT D'EXPLOITATION	9 606 792,87	-13 432 550,60
VII ±	RESULTAT FINANCIER	-1 386 828,75	-4 713 673,94
VIII =	RESULTAT COURANT	8 219 964,12	-18 146 224,54
IX ±	RESULTAT NON COURANT	-2 228 541,42	-1 230 619,07
15 -	Impôts sur les résultats	2 661 961,95	2 151 880,74
X =	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 329 460,75	-21 528 724,35
	Résultat net de l'exercice	3 329 460,75	-21 528 724,35
I	Bénéfice	3 329 460,75	
I	Perte		-21 528 724,35
2 +	Dotations d'exploitation	10 155 736,93	10 981 081,81
3 +	Dotations financières		
4 +	Dotations non courantes		4 162 271,56
5 -	Reprises d'exploitation		
6 -	Reprises financières		
7 -	Reprises non courantes (2)(3)		
8 -	Produits des cessions d'immobilisations (1)	2 720 176,54	2 838 994,74
9 +	Valeur nette d'amortissement des immo. cédées	227 491,72	454 923,95
I =	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	10 992 512,86	-8 769 441,77
10 -	Distribution des bénéfices	0,00	
II =	AUTOFINANCEMENT	10 992 512,86	-8 769 441,77

Comptes sociaux au 31 décembre 2021

TABEAU DE FINANCEMENT

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					En mad
FENIE BROSSETTE					Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN					
MASSES	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	VARIATIONS A-B		
			EMPLOIS	RESSOURCES	
Financement Permanent	131 674 514,84	138 411 648,17	6 737 133,33		
Moins actif immobilisé	70 926 426,29	80 711 755,40		9 785 329,11	
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	60 748 088,55	57 699 892,77		3 048 195,78	
Actif circulant	382 063 270,98	411 960 593,02		29 897 322,04	
Moins passif circulant	324 137 976,16	337 717 588,15	13 579 611,99		
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL	57 925 294,82	74 243 004,87		16 317 710,05	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	2 822 793,73	-16 543 112,10	19 365 905,83		
II EMPLOIS ET RESSOURCES					
	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	EMPLOIS	RESSOURCES	
L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)		10 992 512,86	8 779 755,80		
+ Capacité d'autofinancement		10 992 512,86	8 779 755,80		
- Distributions de bénéfices		0,00		0,00	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		2 720 176,54		2 838 994,74	
Cession d'immob. incorporelles					
Cession d'immob. corporelles		2 720 176,54		2 838 994,74	
Cession d'immob. financières					
RECUPERATION SUR CRÉANCES IMMOBILISÉES					
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
+ Augmentation du capital, apports					
+ Subventions d'investissement					
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
TOTAL RESSOURCES STABLES		13 712 689,40	8 779 755,80	2 838 994,74	
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		417 656,54	15 065 619,59		
Acquisitions d'immob. incorporelles		268 056,00			
Acquisitions d'immob. corporelles		149 600,54	15 065 619,59		
Acquisitions des créances immobilisées					
- REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		10 066 594,08	10 066 594,08		
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		180 243,00			
TOTAL II-EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		10 664 493,62	25 132 213,67		
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)				56 633 274,79	
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		19 365 905,83	25 560 300,06		
TOTAL GENERAL	30 030 399,45	30 030 399,45	59 472 269,53	59 472 269,53	

TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES					En mad
FENIE BROSSETTE					Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION Acquisition	DIMINUTION Cession	MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	6 311 619,90	180 243,00		6 491 862,90	
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 311 619,90	180 243,00		6 491 862,90	
Prime de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 162 387,99	268 056,00		5 430 443,99	
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 722 286,99	268 056,00		4 990 342,99	
Fonds commercial	440 101,00			440 101,00	
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	237 464 388,76	149 600,54	3 328 818,05	234 285 171,25	
Terrains	17 700 000,00			17 700 000,00	
Constructions	61 577 828,17			61 577 828,17	
Installations techniques, matériel et outillage	107 495 885,56	9 251,10	2 879 751,27	104 625 385,39	
Matériel de transport	8 594 480,57	25 474,44	449 066,78	8 170 888,23	
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	42 096 194,46	114 875,00		42 211 069,46	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL GENERAL	240 938 396,65	597 899,54	3 328 818,05	246 207 478,14	
TABEAU DES AMORTISSEMENTS					
FENIE BROSSETTE					Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
NATURE	CUMUL DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL DES AMORTISSEMENTS FIN D'EXERCICE	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	5 777 338,32	362 323,00		6 139 661,32	
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 777 338,32	362 323,00		6 139 661,32	
Prime de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 474 589,26	54 744,69		4 729 333,95	
Immobilisations en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 474 589,26	54 744,69		4 729 333,95	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 094 614,61	9 738 669,24		163 833 283,85	
Terrains					
Constructions	32 498 646,68	3 268 727,53		35 767 374,21	
Installations techniques, matériel et outillage	73 139 358,51	5 766 890,64	2 682 961,10	76 223 288,05	
Matériel de transport	8 777 908,13	166 115,00	418 365,22	8 525 657,91	
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	39 878 701,29	536 936,07	0,01	40 415 637,35	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
TOTAL GENERAL	164 546 542,19	10 155 736,93		174 702 279,12	

TABEAU DES PROVISIONS

TABEAU DES PROVISIONS							En mad
FENIE BROSSETTE							Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
NATURE	DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES		FIN D'EXERCICE
		EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES
SOMES TOTAL (A)	4 142 271,56						4 142 271,56
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 142 271,56						4 142 271,56
2. Provisions réglementées							
3. Provisions destinées pour risques et charges							
SOMES TOTAL (B)	193 294 279,91	10 589 498,58	265 652,91	4 400 000,00	8 123 874,91	307 274,40	204 208 553,43
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	114 448 005,37	10 589 498,58			8 123 874,91		133 167 378,86
5. Autres Provisions pour risques et charges	78 846 274,00		265 652,91	4 400 000,00		307 274,40	83 204 652,91
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							
TOTAL (A + B)	197 454 551,53	10 589 498,58	265 652,91	4 400 000,00	8 123 874,91	307 274,40	204 208 553,43

TABEAU TITRES DE PARTICIPATION

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION										En mad
FENIE BROSSETTE										Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021
Raison sociale de la société investie	IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Pris d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société investie	Produits nets au CFC de l'exercice		
							Date de clôture	Situation Nette	Résultat Net	
Immobilier le Nître	11111111	Immobilier		1,00%	3 000,00	3 000,00	31/12/2019			
SPHRI	2222222	RIPI		1,00%	100,00	100,00	31/12/2019			
Fenie Brossette Sénégal	3333333	Autres secteurs		100,00%	171 772,64	171 772,64	31/12/2019			
TOTAL					174 872,64	174 872,64				

TABEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021								En mad
DETRES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANTS EN DEVISES	MIS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MIS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MIS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
De financement	23 348 185,72	13 281 591,64	10 066 594,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunt obligataires								
- Autres dettes de financement	23 348 185,72	13 281 591,64	10 066 594,08					
De passif circulant	240 858 736,99	47 338 365,94	142 731 412,43	50 788 958,62	42 970 783,14	36 679 518,59	35 225 656,17	33 512 678,60
- Fournisseurs et comptes rattachés	159 419 022,02	44 973 189,88	63 656 873,52	50 788 958,62	42 970 783,14		35 225 656,17	33 512 678,60
- Clients créditeurs, avances et acomptes	26 562 108,89		26 562 108,89					
- Personnel	3 319 139,03		3 319 139,03					
- Organismes sociaux	3 370 197,23		3 370 197,23					
- Etat	36 679 518,59		36 679 518,59			36 679 518,59		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres créanciers	2 815 176,06	2 365 176,06	450 000,00					
- Comptes de régularisation-passif	8 693 575,17		8 693 575,17					

TABEAU DES CREANCES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021								En mad
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHÉANCE			AUTRE ANALYSE			
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON RECOURVÉES	MONTANTS EN DEVISES	MIS SUR L'ETAT ET ORG. PUBLICS	MIS SUR LES ENTREPRISES LIÉES	MIS REPRÉSENTÉS PAR DES EFFETS
De l'actif immobilisé	482 172,50	482 172,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Prêts immobilisés	0,00							
- Autres créances financières	307 299,86	307 299,86						
- Autres titres immobilisés	174 872,64	174 872,64						
De l'actif circulant	369 245 298,05	184 532 473,79	148 228 879,60	36 483 944,66	70 548 308,30	32 885 179,55	86 297 226,21	354 293,23
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	4 270 308,50		4 270 308,50					
- Clients et comptes rattachés	322 869 525,52	167 811 827,17	118 573 753,69	36 483 944,66	70 548 308,30	7 124 206,00	70 548 308,30	354 293,23
- Personnel	433 924,54		433 924,54					
- Etat	25 740 973,55	1 173 189,05	24 567 784,50			25 740 973,55		
- Comptes d'associés	0,00							
- Autres débiteurs	15 748 917,91	15 547 457,57	201 460,34				15 748 917,91	
- Comptes de régularisation-actif	161 648,03		161 648,03					

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021				En mad
ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT		
TOTAL (I)	74 009 957,80	80 523 743,23		
- Avals et cautions				
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires				
- Autres engagements donnés				
* Crédit enlèvement douane et autres	2 719 437,00	7 368 045,00		
* Cautions fiscales				
* Cautions marchés	71 290 520,80	73 155 698,23		
TOTAL (I)	74 009 957,80	80 523 743,23		
ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT		
TOTAL (I)	0,00	0,00		

COMMUNICATION FINANCIERE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2021

Le Conseil d'Administration de Fenie Brossette, réuni le 29 mars 2022 sous la Présidence de Monsieur Abdelmounaim FAOUZI, a examiné l'activité de la société au terme de l'année 2021 et arrêté les comptes y afférents.

Fenie Brossette a clôturé l'exercice 2021 en affichant un chiffre d'affaires consolidé de 532 M MAD en hausse de 24% par rapport à l'année 2020. Cette forte progression s'explique par la reprise de l'activité couplée à une solide performance opérationnelle après les difficultés enregistrées suite à la crise sanitaire.

Cette croissance du chiffre d'affaires démontre la capacité de Fenie Brossette à renforcer son positionnement dans un contexte économique qui reste difficile. Ainsi, et après plusieurs exercices déficitaires Fenie Brossette constate un résultat net par du groupe de 3,8 M MAD contre -23,1 M MAD à fin décembre 2020.

La société a aussi affiché des indicateurs de rentabilité satisfaisants sur ses comptes sociaux avec un résultat d'exploitation sur la période qui ressort à 9,6 M MAD contre - 13,4 M MAD une année auparavant et une amélioration du résultat financier qui est passé de -4,7 M MAD à fin 2020 à - 1,4 M MAD à fin 2021. Le résultat net social s'établit à 3,3 M MAD contre -21,5 M MAD à fin décembre 2020.

La poursuite de l'optimisation du besoin en fonds de roulement a permis de baisser l'endettement net de 29 M MAD entre 2020 et 2021 pour se situer à 21 M MAD. L'endettement consolidé d'un montant de 84 M MAD à fin 2020 a été résorbé de 33 M MAD.

Perspectives

Malgré une conjoncture mondiale marquée par un manque de visibilité sur la disponibilité et l'évolution des cours de la matière première, Fenie Brossette continue à déployer son développement sur ses nouveaux métiers, et à consolider sa position de leader dans ses métiers historiques pour soutenir sa croissance.

La société a procédé au changement de méthode de comptabilisation de ses projets en cours au titre de l'exercice 2021. La méthode retenue est la méthode de comptabilisation à l'avancement.

A cet effet, l'impact est positif sur le chiffre d'affaires pour un montant de +12.8 M MAD et sur le résultat net pour un montant de +1.7 M MAD.

Rapport Général des commissaires aux comptes



Aux Actionnaires de la société
FENIE BROSSETTE S.A.
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société FENIE BROSSETTE S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 108.326.329,12 MAD dont un bénéfice net de 3.329.460,75 MAD. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société FENIE BROSSETTE S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

— Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 MMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019.

Courant 2021, la cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la cour d'appel. Par ailleurs, la procédure en exécution, lancée dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne a été rejetée par la cour d'appel de Casablanca.

A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.

— L'état A3 de l'ETIC, qui expose le changement de méthode d'évaluation des stocks de travaux en cours en optant pour la méthode à l'avancement des travaux. Ledit changement a donné lieu à un impact positif sur le résultat de l'exercice de KMAD 1.760.

2



Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

EVALUATION DES CREANCES CLIENTS

Risque identifié

Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et expose la société FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 167.812 KMAD et représentent 52% du total des créances clients au 31 décembre 2021.

La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 95.399 KMAD sur un total de créances de 322.870 KMAD.

Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;
- L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;
- Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ;
- Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.

EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS

Risque identifié

Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 129.079 KMAD et représentent 28 % du total bilan au 31 décembre 2021.

La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

3

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;
2. Les articles actifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% ;
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.

Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 21.514 KMAD sur un total de stocks de 129.079 KMAD, dont 20.713 KMAD de provisions constituées sur les articles inactifs et 801 KMAD sur les articles non conformes.

Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par la société et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :

- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par la société afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ;
- Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;
- Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;
- Exploiter l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ;
- Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement

4

ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

BDO Audit Tax Advisory SA

Moutai CHAOUKI
Associé

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
28, rue Loutch - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 06 - Fax : 05 22 29 66 70
Télécopie : 712 5 22 29 66 70
ICE : 00 5290400009

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member/Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Sghoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 40 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

5

en K MAD

BILAN Actif

	31-déc-21	31-déc-20
Actif immobilisé	110 120	122 392
Immobilisations incorporelles	700	487
Immobilisations corporelles	108 751	121 235
Immobilisations financières	669	671
Actif circulant	335 259	366 412
Stocks et en-cours	98 159	133 126
Créances clients	185 781	184 453
Autres débiteurs	51 320	48 833
Trésorerie Actif	11 576	5 420
TOTAL ACTIF	456 956	494 224

TFT

En milliers de DH	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net consolidé	3 808 -	23 093
- Variation des provisions non courantes	3 043 -	1 884
- Dotations aux amortissements des immobilisations	12 181	17 316
- Prix de cession des immobilisations cédées	2 720 -	2 839
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	228	455
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	16 540 -	10 044
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	12 935	62 645
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	29 476	52 601
- Acquisition des immobilisations corporelles	150 -	15 066
- Variation des immobilisations financières	2	235
- Prix de cession des immobilisations cédées	2 720	2 839
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	2 572 -	11 991
- Emissions (remboursements) d'emprunts	14 573 -	14 382
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	- 14 573 -	14 382
Variation de Trésorerie	17 474	26 228
Trésorerie d'ouverture	14 421 -	40 649
Trésorerie de clôture	3 053 -	14 421
	17 474	26 228

Variation Capitaux Propres

CP social FB Maroc 31.12.2021	108 327
CP consolidés Groupe FB	109 144
	817
Provision filiales Africaines	79 290
SN filiales Africaines	85 086
Elim titres	369
Elim non valeurs	352
Impact crédit bail	7 163
Impact écarts de conversion	171
	817

BILAN Passif

	31-déc-21	31-déc-20
Capitaux propres de l'ensemble cons	109 144	105 309
Capital	143 897	143 898
Primes d'émission, de fusion et d'apport	66 102	66 102
Autres réserves	-104 663	-81 598
Résultat de l'exercice	3 808	-23 093
Capitaux propres part du Groupe	109 144	105 309
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions pour risques et charges	35 538	32 495
Dettes financières	55 211	69 785
Passif circulant	248 539	266 795
Dettes fournisseurs	155 951	171 211
Autres créditeurs	92 588	95 584
Trésorerie - Passif	8 523	19 840
TOTAL PASSIF	456 956	494 224

CPC

	31-déc-21	31-déc-20
Produits d'exploitation	539 837	447 432
Chiffre d'affaires	531 698	429 173
Autres produits d'exploitation	8 139	18 259
Charges d'exploitation	-533 627	-464 973
Achats	-432 624	-358 164
Autres charges externes	-31 899	-34 002
Frais de personnel	-39 986	-32 593
Impôts et taxes	-1 096	-3 631
Amortissements et provisions	-23 049	-36 162
Autres charges d'exploitation	-4 974	-421
Résultat d'exploitation	6 210	-17 541
Résultat financier	2 811	-2 179
Résultat courant	9 021	-19 720
Résultat non courant	-2 551	-1 145
Résultat avant impôts	6 470	-20 865
Impôts sur le résultat	-2 662	-2 228
Résultat net	3 808	-23 093
Résultat net part du Groupe	3 808	-23 093
Intérêts minoritaires	0	0

BDO Audit, Tax & Advisory 11, Avenue Mohammed VI - Casablanca 20150 Rabat	Fidarc Grant Thornton 1, Boulevard des Nations Unies 20160 Casablanca
Aux Actionnaires de la société FENIE BROSSETTE S.A. Casablanca.	
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021	
AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES	
<i>Opinion</i>	
Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société FENIE BROSSETTE S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (EIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 109.144 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 3.808 KMAD . Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 29 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.	
Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.	
<i>Fondement de l'opinion</i>	
Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.	
<i>Observations</i>	
Nous attirons votre attention sur ce qui suit : — Suite à l'arrêt rendu en appel sur une affaire litigieuse en Côte d'Ivoire, dans laquelle FENIE BROSSETTE a été condamnée à payer un montant de 28 KMAD, une provision complémentaire, couvrant la totalité du risque, a été constatée durant l'exercice 2019. — Courant 2021, la cour de cassation ivoirienne a rejeté le pourvoi formé par FENIE BROSSETTE et a rendu exécutoire le jugement prononcé par la cour d'appel. Par ailleurs, la procédure en exécution, lancée dans le cadre de l'exécution, sur le territoire marocain, du jugement prononcé par la justice ivoirienne a été rejetée par la cour d'appel de Casablanca. — A la date de l'émission du présent rapport, l'affaire est toujours en cours.	
— Les notes annexes, qui exposent le changement de méthode d'évaluation des stocks de travaux en cours en optant pour la méthode à l'avancement des travaux. Ledit changement a donné lieu à un impact positif sur le résultat consolidé de l'exercice de KMAD 1.760.	
Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.	

1. Les articles actifs, dont la rotation est normale, ne font l'objet d'aucune dépréciation ;	
2. Les articles inactifs, dont l'antériorité est supérieure à un an, font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80% pour FENIE BROSSETTE Maroc et d'une dépréciation totale pour les filiales FENIE BROSSETTE COTE D'IVOIRE et FENIE BROSSETTE MAURITANIE ;	
3. Les articles non conformes (statut « Q ») font l'objet d'une dépréciation totale.	
Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation des stocks s'élèvent à 35.560 KMAD sur un total de stocks de 133.332 KMAD.	
Les stocks de marchandises constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers consolidés et du niveau de jugement requis par la Direction pour la catégorisation de ces stocks et leur évaluation.	
<i>Réponse d'audit :</i>	
Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par FENIE BROSSETTE et les principes d'identification des stocks de marchandises nécessitant la constatation d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit :	
- Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par FENIE BROSSETTE afin de s'assurer de leur degré de fiabilité ; - Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la valorisation des stocks selon la méthode adoptée par FENIE BROSSETTE ; - Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ; - Expliquer l'historique des états de stocks de marchandises afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de relever les éventuels articles inactifs non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de marchandises ; - Vérifier, sur la base d'un échantillon d'articles antérieurement provisionnés à 80%, que leur valeur de réalisation est au moins supérieure à 20% de leur coût.	
Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés	
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.	
Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.	
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.	
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés	
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours	

Questions clés de l'audit
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.
EVALUATION DES CREANCES CLIENTS
<i>Risque identifié</i>
Les créances clients ayant une ancienneté de plus d'un an, présentent un risque de non-recouvrement et expose FENIE BROSSETTE à une perte probable. Lesdites créances totalisent un montant de 116.151 KMAD et représentent 43% du total des créances clients brutes consolidées au 31 décembre 2021.
La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours à une méthode d'évaluation statistique et au jugement de la direction notamment en matière de (i) classification des clients en catégories homogènes, (ii) identification des créances présentant des indices de défaut indépendamment de leur classification et (iii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser.
Au 31 décembre 2021, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 83.600 KMAD sur un total de créances consolidées de 271.209 KMAD.
Les créances clients constituent un point clé de l'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers consolidés et d'autre part, du caractère des hypothèses retenues pour la classification des clients et du niveau de jugement requis par la Direction/Management pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.
<i>Réponse d'audit :</i>
Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :
— La vérification, par entretien avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ; — L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; — Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ; — L'analyse des paiements — reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; — Le recalcul de la provision constatée dans les comptes de FENIE BROSSETTE tenant compte des principes retenus par la Direction.
EVALUATION ET DEPRECIATION DES STOCKS
<i>Risque identifié</i>
Les stocks de marchandises, évalués au coût unitaire moyen pondéré (CMUP), totalisent un montant de 133.332 KMAD et représentent 29 % du total bilan consolidé au 31 décembre 2021.
La couverture du risque de dépréciation des stocks implique le recours au jugement de la direction principalement en matière de (i) classification des articles selon les catégories suivantes, et (ii) évaluation du montant de la provision à comptabiliser :

de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :
- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ; - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ; - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; - Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
Casablanca, le 28 avril 2022
Les Commissaires aux Comptes
BDO Audit Tax Advisory S.A Moutai CHAOUKI Associé FIDARC GRANT THORNTON Faïcal MEKOUAR Associé



Notes relatives aux comptes consolidés

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe FENIE BROSSETTE sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis N° 5 du 26 mai 2005.

MODALITES DE CONSOLIDATION

■ Méthode de comptabilisation

Le Groupe FENIE BROSSETTE contrôle de manière exclusive toutes les entités incluses dans son périmètre de consolidation. Par conséquent, ces entités sont consolidées par la méthode l'intégration globale.

Le contrôle exclusif s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- » Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- » Soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.

■ Date de clôture

Toutes les entités du Groupe clôturent leurs comptes au 31 Décembre 2021.

■ Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

✓ Elimination des opérations intragroupes :

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

✓ Impôts :

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et les retraitements de consolidation.

Les impôts différés actifs résultant des décalages temporaires, des retraitements de consolidation et des déficits fiscaux reportables, sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

✓ Crédit-bail :

Le Groupe a pris l'option de retraiter les contrats de crédit-bail significatifs. Ce retraitement consiste à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent.

Au niveau du compte de produits et charges, les redevances sont éliminées et des amortissements et des charges d'intérêts sont constatés.

Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

✓ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels).

✓ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Nature d'immobilisation	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

✓ Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

✓ Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée à l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021 est la suivante :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthodes de Consolidation
FENIE BROSSETTE SA	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Sénégal	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Côte d'Ivoire	100%	100%	Intégration globale
FENIE BROSSETTE Mauritanie	100%	100%	Intégration globale

COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice 2021 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

■ Actif immobilisé

✓ Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Terrains	17 700	17 700
Constructions	110 578	110 793
Installations techniques, matériel et outillage	105 511	108 303
Matériel de transport	10 166	9 294
Mobilier, matériel de bureau	43 105	42 619
Brut	287 060	288 709
Constructions	45 971	40 253
Installations techniques, matériel et outillage	81 120	77 994
Matériel de transport	10 106	9 051
Mobilier, matériel de bureau	41 111	40 177
Amortissements et provisions	178 309	167 475
Net	108 751	121 235

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(En milliers de DH)	
Valeur nette au 31 déc. 2020	121 235
Acquisitions de l'exercice 2021	150
Dotation aux amortissements et provisions de l'exercice 2021	(12 634)
Valeur nette au 31 déc. 2021	108 751

Notes relatives aux comptes consolidés

✓ Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent essentiellement des prêts et créances.

▪ Actif circulant

✓ Stocks et en cours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Marchandises	133 332	133 500
Travaux en cours	387	34 291
Brut	133 719	167 791
Marchandises	-35 560	-34 665
Provisions	-35 560	-34 665
Net	98 159	133 126

✓ Autres débiteurs

Le détail des autres débiteurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	4 214	2 251
Personnel	434	602
Etat	36 056	38 604
Autres débiteurs d'exploitation	4 178	7 171
Comptes de régularisation actif	6 438	205
Total	51 320	48 833

▪ Capitaux propres

✓ Variation des capitaux propres consolidés (et part du groupe)

(En milliers de DH)	
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2020	105 309
Résultat de l'exercice 2021	3 808
Autres variations et régularisations (Réserves)	27
Capitaux propres consolidés au 30 décembre 2021	109 144

▪ Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Autres dettes de financement	23 379	33 446
Dettes de crédit bail	31 832	36 339
Total	55 211	69 785

▪ Provisions non courantes pour risques et charges

Les provisions non courantes couvrent les risques constitués par les filiales.

▪ Autres créditeurs

Le détail des autres créditeurs par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Clients créditeurs, avances et acomptes	26 562	29 783
Personnel	3 538	1 159
Organismes sociaux	3 423	5 184
Etat	47 514	45 233
Comptes d'associés	0	0
Autres créanciers	2 667	2 586
Comptes de régularisation passif	8 885	11 639
Total	92 588	95 584

▪ Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Ventes de marchandises en l'état	431 114	323 370
Ventes de biens et services produits	100 584	105 803
Total	531 698	429 173

▪ Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Achats revendus de marchandises	-337 635	-300 724
Achats consommés de matières et fournitures	-94 989	-57 440
Autres charges externes	-31 899	-34 002
Total	-464 523	-392 166

▪ Résultat financier

Le détail du résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Gains de change	1 338	1 184
Reprises financières	6 075	4 849
Produits financiers	7 413	6 033
Charges d'intérêts	-4 336	-7 905
Dotations financières	-266	-307
Charges financières	-4 602	-8 212
Résultat financier	2 811	-2 179

▪ Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Plus values sur cessions d'immobilisations	2 720	3 043
Autres produits non courants	402	1 011
Produits non courants	3 122	4 054
Autres charges non courantes	-951	-987
Dotations non courantes	-4 722	-4 212
Charges non courantes	-5 673	-5 199
Résultat non courant	-2 551	-1 145

▪ Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Impôt exigible	-2 662	-2 228
(Charges) / produits d'impôts différés	0	0
(Charges) / produits d'impôt consolidé	-2 662	-2 228

Le groupe n'a pas procédé à la comptabilisation des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés actifs sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal et sur les retraitements de consolidation ont été limités à hauteur des impôts différés passifs pour les compenser.